

mèze



n°38
Novembre 2013

votre journal

Bulletin municipal d'information

La Conque retrouve sa vraie nature



Mèze
une nature méditerranéenne



Plan de gestion du site naturel protégé de la Conque, lancement officiel du projet NAPPEX pour le maintien de la biodiversité marine, reconnaissance du port pour ses efforts de protection du milieu lagunaire, réhabilitation de la décharge du Mourre Blanc, coup de projecteur sur le travail mené sans relâche par le service municipal de propreté urbaine, etc., ce numéro de Mèze Votre Journal accorde une large place à l'actualité environnementale particulièrement dense sur la commune.

Autre actualité forte sur la ville : la mise en œuvre, dès la rentrée 2013, des nouveaux rythmes scolaires. Ce bulletin fait un premier bilan de l'organisation proposée pour l'accueil des enfants avant

et après les cours par le service municipal de périscolarité.

Comme dans chaque numéro d'automne, ce journal vous propose aussi de revivre, en images, dans la rubrique « Aco es fach », les festivités et les animations qui ont rythmé l'été des Mézois. Et bien sûr, vous retrouverez l'indispensable agenda des nombreuses manifestations culturelles et sportives qui se dérouleront jusqu'au début de la nouvelle année.

Bonne lecture !

Le maire de Mèze

sommaire

Ville en mouvement	p. 2-3
Environnement	p. 4-6
Jeunesse	p. 7-8
Brèves	p. 8
Vie locale	p. 9
État civil	p. 10
Tribune libre	p. 10
Une image - Une histoire	p. 11
Aco es fach !	p. 12-13
Sport	p. 14
Agenda	p. 14-15
Culture	p. 16

Ville en mouvement

Investissements

pour la maison de retraite

Des aménagements concernant la maison de retraite du Clos du Moulin sont prévus. Un marché public d'un montant de 150 000 € ht est en cours de lancement pour d'importants travaux de mise aux normes des installations de sécurité incendie des bâtiments de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Réfection du parking du cimetière

D'une capacité d'environ vingt places de stationnement, le parking du cimetière vient de faire l'objet d'un réaménagement. Un revêtement neuf a été posé. Un cheminement piéton a été créé le long du mur du cimetière. L'ensemble est séparé de la route par un linéaire végétal.

L'école municipale de musique bientôt réaménagée

Le marché public pour la restructuration de l'école municipale de musique est en cours d'attribution. Le chantier, qui débutera avant la fin de l'année 2013 portera sur l'agrandissement et la rénovation de l'ensemble des salles de cours. La future entrée principale sera située sur la place Baptiste Milhau. Le montant des travaux s'élève à 350 000 € HT.



VILLE DE MÈZE

Mairie, place Aristide Briand — BP 28 —
34140 Mèze

Tél. : 04 67 18 30 30

Mail : secretariat.dgs@ville-meze.fr

Web : www.ville-meze.fr

Directeur de la publication : Henry Fricou

Rédacteur en Chef : Franck Billeton

Comité de rédaction : Sophie Rolhion

Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade,

Aurélien Sol, Dorothée Fernandes

Secrétariat de rédaction : Muriel Barthez

Photos : Service communication

Conception, réalisation maquette : Biotopie —

Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau

Impression : Soulié Imprimeur

Novembre 2013



Aménagements de voiries

Rue des Salins



Les travaux d'aménagement de la rue des Salins ont débuté en septembre avec le remplacement de trente anciens branchements d'eau potable en plomb. Ils concernent toute la partie située entre le boulevard du Port et la rue Paul Émile.

Le chantier se poursuit avec une réfection complète de la voirie qui comprend la pose du revêtement sur la chaussée, la réalisation d'un trottoir, la création de places de stationnement et l'installation de mobilier urbain. Cet aménagement prend en compte l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Montant de l'opération: 207 087 € ttc

Ville de Mèze: 142 815 € ttc

Département de l'Hérault: 64 272 € ttc

Rue des Adieux



Un important chantier d'aménagement est en cours sur la rue des Adieux, entre la rue Calendal et la place du Souvenir Français. Début septembre, une première phase a été réalisée avec l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom. Les travaux se sont poursuivis avec le renouvellement des conduites d'eaux usées à la charge de la CCNBT et le remplacement d'anciens branchements d'eau potable en plomb. À partir de la mi-novembre, le chantier entrera dans sa dernière phase. Les nouveaux aménagements porteront sur le renouvellement de la chaussée avec la pose d'un revêtement neuf, la réalisation des trottoirs et des places de stationnement, la création d'une piste cyclable connectée au réseau existant et l'installation de l'éclairage public. La fin des travaux est prévue pour le mois de janvier 2014.

Montant des travaux: 300 447 € ttc

Ville de Mèze: 219 119 € ttc

Département de l'Hérault: 81 328 € ttc

CCNBT (assainissement): 90 000 € ttc

Rues

Vieille du Rempart et Raspail

Le programme de réhabilitation et de valorisation du centre ancien se poursuit avec la pose de revêtement en pavés de pierre sur les rues Vieille du Rempart et Raspail. De son côté, le service des eaux de la Ville remplace tout le réseau d'eau potable de ces rues. Les travaux s'achèveront à la fin de l'année.



Un nouveau tronçon de voie verte

En septembre dernier, un nouveau tronçon qui vient enrichir le réseau de pistes cyclables et de voies vertes de Mèze a été aménagé. Il relie le rond-point des Trois Oliviers, route de Villeveyrac, à la rue Paul Delbès sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, ce qui constitue un linéaire de 220 mètres.

Le coût de cette opération s'élève à 97 300 euros ttc. Il est financé à hauteur de 38 900 euros par la Ville de Mèze et 58 400 euros par le Département de l'Hérault.



La Ville et l'ARDAM au chevet de la Conque



En 2009, dans le cadre de sa mission de protection des zones humides, le Conservatoire du littoral a acquis plusieurs parcelles situées sur le site naturel de la Conque, espace naturel qui revêt un grand intérêt pour sa richesse biologique. La gestion du site a été confiée à la Ville de Mèze, laquelle s'appuie sur les compétences de l'ARDAM, pour les suivis scientifiques, les animations, et les actions de protection et de sensibilisation.

Les connaissances en termes de faune et de flore présentes sur la Conque ont considérablement évolué grâce à la réalisation de deux études: un diagnostic ornithologique mené par la LPO de l'Hérault et un inventaire de la flore et des habitats naturels réalisé par les Écologistes de l'Euzière.

Ces expertises ont confirmé la fragile richesse de ce milieu naturel. 61 % des habitats de la Conque sont d'intérêt communautaire mais l'impact négatif de la fréquentation du site a été démontré. 40 espèces d'oiseaux hivernants, dont cinq présentant un fort enjeu de conservation (Aigrette garzette, Grande Aigrette, Flamant rose, Sterne caugek et Martin-pêcheur) ont été observées. Quinze espèces nicheuses ont également été recensées. Deux d'entre elles présentent également un fort enjeu patrimonial, l'Échasse blanche et le Gravelot à collier interrompu.

Ces nouvelles données sont également essentielles à une orientation réussie de la gestion sur le long terme.

Afin de favoriser la reconquête des habitats naturels de la Conque, notamment dans les parties fortement dégradées, le 23 septembre dernier, les installations en parpaings qui

avaient vocation à l'usage du balltrap ont été démantelées. Les butes de terres utilisées pour la pratique du moto-cross ont également été arasées. Cette opération a permis d'améliorer l'intérêt paysager du site, de favoriser la restauration des habitats naturels et de dissuader les pratiquants de cross d'utiliser la Conque (interdictions inscrites dans le règlement de site). De plus, le Conservatoire du Littoral a acquis en 2013 une surface de 634 m² comportant un bâti de 55 m² pour une valeur de 77 500 euros. La construction sera démolie pour permettre à cet espace de retrouver son état naturel.

Enfin, l'ARDAM poursuit ses activités d'information, de sensibilisation et de communication sur la préservation des milieux naturels lagunaires. Le 14 septembre dernier, une sortie sur la Conque a été organisée dans le cadre de la journée européenne du patrimoine: «Cent ans pour la protection des étangs». Des actions de sensibilisation et de nettoyage se poursuivent dans le souci permanent de valoriser la zone, qui a longtemps fait office de décharge, pour faire évoluer le comportement des usagers.

Un linéaire de tamaris pour canaliser la fréquentation

Fin octobre 2013, toujours avec l'objectif d'une meilleure gestion de la fréquentation du site, un linéaire de tamaris sera planté le long de la départementale 18 longeant la zone humide de la Conque. Cette haie créera un écran de protection contre l'accès des piétons et des véhicules pouvant encore circuler sur la zone malgré l'interdiction en vigueur.

Il est important de rappeler que la circulation des véhicules à moteur sur la Conque est strictement interdite sur l'ensemble du site. L'ARDAM rappelle également que la tenue des chiens en laisse est obligatoire et encourage fortement les vélos et piétons à ne pas sortir des chemins.

Contacts

ARDAM
04 67 51 00 53 – espacesnaturels@ardam.fr

Chantier d'implication

Un chantier d'implication initié par la Mission Locale d'Insertion du Bassin de Thau a été organisé durant le mois d'octobre sur la zone humide de la Conque. Cette action de sensibilisation au cadre de vie s'adresse à un public de jeunes adultes. La ville de Mèze et le Conservatoire du littoral sont associés à ce projet coordonné par l'ARDAM.

Au programme des stagiaires: un travail d'arrachage d'espèces envahissantes, de nettoyage de la zone humide et de sensibilisation à l'avifaune (inventaire, fabrication et pose de nichoirs) et réalisation d'un panneau d'information du public.

Les règles du fleurissement mural en ville

Désormais, les services municipaux proposent d'accompagner les particuliers du centre ancien et de la traversée de Mèze qui souhaitent fleurir les façades extérieures.

Sur simple demande, les agents du service technique viendront gratuitement au domicile des riverains afin d'apporter des conseils et d'expliquer les conditions à respecter (type de revêtement, espace disponible, emplacement, choix de variété de la plante, gêne occasionnée...). Aucune plantation ne peut être effectuée sur la voie publique sans autorisation préalable du service technique qui interviendra et réalisera les travaux nécessaires à la plantation. L'entretien de celle-ci devra être effectué par le particulier. Pour tout renseignement, veuillez contacter le service technique au 04 67 51 89 00 ou venir directement à la mairie annexe 2 (cave coopérative).



Les poissons à l'abri dans le port de Mèze

Depuis le mois de mars, le port de Mèze est associé, avec cinq autres ports pilotes de Méditerranée, au projet expérimental NAPPEX (Nurserie Artificielle Pour Port Exemple). Ce projet consiste en l'installation, sur les quais et sous les pontons flottants, de modules (BioHut) qui offrent un habitat et une protection aux post-larves (très jeunes poissons) particulièrement vulnérables.

Cette initiative portée par la société Ecocéan a été officiellement lancée le 19 septembre, sur le port de Mèze.

À cette occasion, tous les partenaires de l'opération étaient réunis pour un premier retour d'expérience après 7 mois d'immersion des Biohuts. Un chargé de mission du ministère de l'écologie a fait le déplacement pour rencontrer les acteurs de ce projet, à savoir, l'équipe d'Écocéan, les représentants du conseil général de l'Hérault, de l'Agence de l'Eau RMC, du CNRS, du Pôle Mer Méditerranée et de la Ville de Mèze. Les plongeurs scientifiques du CEFREM chargés du comp-

tage des populations de jeunes poissons qui fréquentent les nurseries artificielles y ont déjà dénombré plusieurs milliers d'individus de 23 espèces différentes. Des données encourageantes sur l'efficacité de ce procédé qui doit permettre le maintien, voire l'enrichissement, de la biodiversité du littoral méditerranéen.



Le lancement officiel du projet NAPPEX en présence (de gauche à droite) de Philippe Lenfant (CEFREM), Pierre Boissery (Agence de l'Eau RMC), Gilles Lecaillon (Écocéan), Henry Fricou (maire de Mèze), Henri Cabanel (vice-président du conseil général), Christophe Morgo (conseiller général) et Guy Herrouin (Pôle Mer Méditerranée).



© Cefrem

Maintien de la certification Afnor pour le port de Mèze

En décembre 2012, le port principal de Mèze a reçu la certification Afnor pour la qualité de sa gestion, de ses équipements et de son mode d'organisation qui s'inscrivent dans une démarche de protection du milieu naturel. Cette reconnaissance valide les démarches engagées, depuis 2006 par la Ville de Mèze, en partenariat avec le Département de l'Hérault, pour la gestion environnementale du port. Le 16 juillet dernier, un audit a été réalisé par les inspecteurs de l'Afnor qui ont confirmé le maintien de la certification obtenue par le port de Mèze.



L'armée du propre : Au combat 7 jours sur 7



Leur combat est un éternel recommencement. Ils le mènent pourtant avec détermination et efficacité. Les agents du service municipal de propreté urbaine n'ont jamais la possibilité de relâcher leur effort car sans eux, Mèze serait tout simplement invivable.

Durant la saison estivale, avec l'enchaînement des festivités et la fréquentation décuplée de tous les quartiers touristiques, garder la ville propre constitue pour cette équipe un véritable défi. Mettre en lumière ces travailleurs de l'ombre est un juste retour des choses.

C'est un service renforcé comprenant 19 agents équipés de deux

balayeuses de rues, une laveuse, deux camions plateau... qui a tourné à plein régime, 7/7 pendant les mois d'été pour que le centre-ville de Mèze soit propre tous les matins. Et ce, même au lendemain des grandes manifestations comme le Festival de Thau, la Fête de l'Huître ou, bien sûr, la Fête de Mèze qui a connu cette année un succès populaire extraordinaire. José Villa, chef du service propreté urbaine de la Ville, très fier du travail réalisé par ses troupes, confiait d'ailleurs « de mémoire d'agent municipal, je n'ai jamais vu autant de monde pour la Fête... et je n'ai jamais vu autant de déchets ! ». Des tonnes de papiers gras, gobelets, canettes et autres détritiques en tout genre ont été évacués quotidiennement, dès 6h, avant que Mézois et visiteurs reprennent possession des rues sans avoir conscience du combat qui s'y est déroulé quelques heures avant. Plusieurs tournées ont dû être organisées chaque jour pour vider les corbeilles à papier et nettoyer les toilettes publiques. Tous les matins une autre équipe s'attelait au nettoyage et au ratissage des plages.

La très forte fréquentation des marchés durant l'été a, elle aussi, un impact sur le travail de ce service municipal qui a acheminé, certains dimanches, jusqu'à quatre camions de détritiques, préalablement triés par leurs soins, vers la déchetterie d'Oikos.

Tout au long de l'année, le service de propreté urbaine de la Ville met tout en œuvre pour que Mèze soit agréable à vivre. Mais cela ne doit pas faire oublier que chaque citoyen a la responsabilité de leur faciliter la tâche...

Depuis les années 1980, un espace de près de 4 hectares situé au nord du Mourre Blanc était utilisé comme décharge, d'abord pour l'acheminement de gravats, puis, dans les années 1990, pour les déchets conchyliques de l'ensemble du bassin de Thau. Un volume de déchets entreposés sur le site est estimé à 190 000 m³. En septembre 2013, la CCNBT a lancé un important chantier de réhabilitation de cet espace afin que la nature puisse y retrouver ses droits. Après un nettoyage des abords de cette décharge, les travaux ont porté sur le terrassement et le modelage des volumes puis un enfouissement sur site des déchets. Toute la surface a été imperméabilisée afin que la pluie ne pénètre pas. De plus, les équipements nécessaires à la gestion des eaux pluviales ont été réalisés. L'espace sera végétalisé par ensemencement d'espèces spécifiques au littoral de l'étang de Thau.

Le site retrouvera ainsi rapidement son aspect naturel. Après les opérations de réhabilitation, un contrôle permanent sera réalisé. Il portera sur la qualité des eaux de ruissellement en amont et en aval de l'ancienne décharge mais aussi sur la nappe phréatique. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin du mois de novembre.

La décharge du Mourre Blanc réhabilitée



Montant de l'opération : 540 000 € ttc
Financements : CCNBT, Union Européenne, ADEME, Département de l'Hérault.

Les premiers pas des nouveaux rythmes scolaires...



Quelques semaines après la rentrée des classes des quelque 900 élèves Mézois, un premier point peut être effectué sur l'organisation mise en œuvre par la Ville pour adapter ses services de garderie à la réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement. Le premier constat global est déjà très satisfaisant. Après une période de rodage d'une semaine et quelques ajustements opérés en concertation avec les enseignants, le dispositif mis en place par les équipes municipales apparaît comme pertinent.

Pour faire face à ces changements, la Ville a renforcé l'équipe d'animateurs du service de périscolarité et celui des cantines.

Les premières semaines d'école ont permis de mesurer la fréquentation des différents créneaux de garderie dans les groupes scolaires.

En moyenne, chaque école accueille une vingtaine d'enfants entre 7h et 8h20. De 8h20 à 8h50, le nombre d'élèves se situe entre 30 et 60, dans chaque établissement. Ce nouveau temps d'accueil, gratuit pour les parents, est consacré à un éveil en douceur avant les cours avec de la relaxation, des petits jeux ou de la lecture.

Aucun bouleversement particulier n'est à signaler pour ce qui concerne la pause méridienne, entre 12h et 14h.

De 16h15, fin des classes, à 17h, ce sont près de 300

enfants qui sont pris en charge par le service périscolaire de la Ville. Il s'agit du pic de fréquentation le plus important. Ce temps d'accueil varie en fonction des établissements. Dans les maternelles, le temps du goûter est désormais pris en charge par le service périscolaire.

Dans les écoles élémentaires, le nombre d'enfants gardés par les animateurs municipaux dépend du nombre de professeurs volontaires pour assurer l'étude surveillée. Ce service est payé par la Ville de Mèze aux enseignants. Tous les professeurs de l'école Hélianthe proposent l'étude surveillée. Jusqu'à 17h, le service périscolaire n'y accueille donc aucun élève.

Dans le groupe scolaire Jules Verne, quatre professeurs effectuent l'étude surveillée. Une quinzaine d'élèves sont accueillis en garderie.

Dans le groupe scolaire Clemenceau, trois professeurs assurent l'étude surveillée. Un roulement a été organisé. Quel que soit leur niveau, les enfants peuvent bénéficier de l'étude surveillée deux soirs par semaine. Le service périscolaire accueille ainsi entre 40 et 60 enfants de 16h15 à 17h à Clemenceau. Il s'agit du créneau le plus fréquenté.

Sur l'ensemble des écoles, moins de 3 % des enfants utilisent toute la plage horaire de garderie, à savoir de 7h30 à 18h30.

Après cette phase de mise en place du dispositif de garderie, le travail du service périscolaire s'oriente maintenant sur le contenu des nouveaux temps d'accueil des enfants. Un projet pédagogique en lien avec les attentes de chaque école est en cours de finalisation. Les premières activités choisies portent sur les jardins, la citoyenneté, la prévention routière, la prévention santé...

Des animations de tennis de table et de yoga sont déjà proposées par les associations locales et seront enrichies progressivement. De plus, un plan de formation sera mis en place pour les animateurs de la Ville qui pourront ensuite assurer eux-mêmes l'encadrement des diverses activités.

Création de la ludothèque

La bibliothèque municipale propose, tous les samedis de 10h30 à 12h, un espace ludothèque pour tout public: enfants dès 6 ans, adolescents et adultes. Cette animation est entièrement gratuite. Un animateur «ludothécaire» de l'association Homo Ludens met à la disposition de tous les amateurs une grande diversité de jeux de société traditionnels et contemporains. Un prêt sera également envisagé pour permettre de prolonger ces pratiques ludiques à la maison.

Une soirée familiale «ludothèque» est programmée le vendredi 22 novembre de 20h à 23h. L'entrée est libre.



Contacts ● Bibliothèque municipale
Place de l'Ancien hospice
04 67 43 71 84

B.A.ba'Thau nature

C'est reparti pour 3 ans !

Depuis maintenant sept ans, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Mèze ont le privilège de pouvoir participer au programme B.A.ba'Thau. Ce projet avait été créé, en 2006, dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Mèze, le Yacht Club de Mèze et l'ARDAM, en relation étroite avec l'Éducation Nationale.

Le principe de cette initiative est à la fois simple et novateur. Il offre aux élèves la possibilité de découvrir la lagune de Thau et son littoral en conjuguant deux approches de terrain distinctes mais complémentaires :

- une initiation aux techniques de la voile avec le Yacht Club de Mèze ;

- une découverte des milieux naturels et des activités professionnelles de la lagune avec le CPIE du bassin de Thau.

Depuis sa création, ce programme n'a cessé d'évoluer et d'adapter ses contenus pour répondre aux attentes des enseignants comme des enfants. La reconduction du programme B.A.ba'Thau nature a été officialisée pour les rentrées scolaires 2013, 2014 et 2015 par la convention liant les partenaires financiers et techniques : la Ville de Mèze, la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Hérault, le Yacht Club de Mèze et le CPIE du bassin de Thau. Cette année, 280 élèves de 12 classes de Mèze bénéficient des animations de B.A.ba'Thau nature (une quinzaine de séances chaque année : cours de voile, de natation et sorties nature). La participation aux activités est entièrement gratuite pour les enfants. Le coût de ce programme, d'environ 40 000 euros par an, est pris en charge par la Ville de Mèze (55 %), la Région Languedoc-Roussillon, (45 %) et le Département (5 %).



Inscriptions pour les colis ou repas de fin d'année

Pour bénéficier du repas ou du colis de fin d'année offert par la Ville de Mèze, une permanence sera assurée au château de Girard dans le local de distributions des repas du 12 au 22 novembre de 13h30 à 17h.

Un bon nominatif sera remis à l'intéressé pour récupérer le colis ou participer au repas. Toute demande effectuée après la date limite sera inscrite sur une liste d'attente.

Qui peut s'inscrire ?

Le colis de fin d'année est offert aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- avoir 65 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours ;
- résider à Mèze.

Les inscrits, anciens ou nouveaux, doivent présenter obligatoirement les documents suivants :

- une pièce d'identité (originale ou photocopie lisible recto/verso) ;
- un justificatif de domicile.



Restos du Cœur hiver 2013 – 2014

Les inscriptions pour la campagne 2013 – 2014 des Restos du Cœur à Mèze seront ouvertes durant le mois de novembre de 9h à 11h aux dates suivantes :

- ➔ Mardi 12, jeudi 14, vendredi 15,
lundi 18, mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22.

La liste des documents nécessaires à l'inscription sera affichée devant le local de l'association, à la salle de la Cavalerie, place de l'Hospice.

Le choix entre le colis ou le repas festif

• Pour les colis

Un colis « Duo » est proposé aux seuls couples dont les deux conjoints remplissent les conditions.

• Pour le repas festif

Le repas est proposé aux couples si les deux conjoints répondent aux conditions. Si l'un des conjoints ne remplit pas les conditions d'inscription, il devra s'acquitter de la somme fixée annuellement par arrêté municipal.

- ➔ Les colis seront distribués lundi 16 et mardi 17 décembre 2013 au château de Girard de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- ➔ Le repas aura lieu le mercredi 8 Janvier 2014 à 12h à la salle Bernard Jeu.

Le site de la Ville fête ses 10 ans

Mis en ligne le 18 septembre 2003, le site Internet de la ville vient de souffler ses 10 bougies. Récompensé par 3 @ remportées en 2005 au concours du « label national pour la promotion de l'Internet citoyen », il se voit, en 2007, attribuer 4 @ à ce même concours qui en compte 5. Son graphisme a entièrement été revu fin 2011. Mis à jour quotidiennement, c'est une véritable mairie virtuelle qui propose également 10 abonnements gratuits par mail. Programme du cinéma, actualités des centres de loisirs, menus des cantines, etc.

Au 18 septembre 2013, depuis sa première mise en ligne, le site a enregistré plus de 1 800 000 visites pour près de 6 500 000 pages vues et plus de 730 000 documents téléchargés.

Inscriptions sur les listes électorales

Quelques rappels importants avant les prochaines élections des 23 et 30 mars pour les Municipales et du 25 mai pour les Européennes.

Révision annuelle des listes électorales

Pour devenir électeur, il faut être âgé de 18 ans, de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) et jouir de ses droits civiques. Il faut aussi remplir une demande d'inscription sur la liste électorale en joignant une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois. Cette demande peut être déposée au service des élections ou adressée, soit par courrier soit par e-mail ou via le site (voir contacts ci-dessous). **Les inscriptions devront être effectuées au plus tard le 31 décembre 2013 à 17h30 en mairie et à 23h59 par internet.**

Changement d'adresse dans la commune

Pour la mise à jour des listes électorales et la bonne réception des courriers électoraux, les habitants de Mèze ayant déménagé, au sein de la commune, depuis leur inscription, doivent faire connaître leur nouvelle adresse au service des élections, munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Contacts

.....● Mairie de Mèze • Service des élections
elections@ville-meze.fr
04 67 18 30 43
mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html

Recensement du citoyen



Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour les inscriptions à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, entrée dans les écoles ou centres de formation). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le recensement en ligne est désormais possible sur www.mon.service-public.fr.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française);
- un livret de famille.

Création de deux nouveaux bureaux de vote

L'augmentation du nombre d'électeurs à Mèze a conduit la municipalité à créer deux nouveaux bureaux de vote. Il s'agit d'une obligation légale. Mèze compte désormais 9 bureaux de vote :

Bureau n°1 Salle de la République • Place des Micocouliers

Bureau n°2 École Hélianthé • 6 avenue Général Leclerc

Bureau n°3 Salle Georgette Depaule • Résidence La Tuilerie
22 rue des Écoles

Bureau n°4 Campotel du Sesquier • Impasse du Domaine du Lac

Bureau n°5 École Germaine Coty • 1 rue Guy Soulé

Bureau n°6 École Jules Verne • Avenue du Pin

Bureau n°7 Salle Naucelle • Avenue du Pin

Bureau n°8 École Georges Clemenceau 1 • 8 avenue de
Villeveyrac

Bureau n°9 Maison du Temps Libre • Allée Germaine Couchet

Cette création nécessitera une réorganisation de la carte électorale communale pouvant amener un changement de bureau de vote pour des électeurs déjà inscrits. Le numéro et l'adresse du bureau de vote figureront sur les cartes électorales qui seront adressées à chaque électeur ayant changé de bureau de vote, ou nouvellement inscrit, avant le prochain scrutin.

Rappel pour la collecte des ordures ménagères

Pour le bien-être de tous, la collecte des déchets ménagers doit s'effectuer avec l'implication et le civisme des usagers.

Les dépôts sauvages continuent, le tri des déchets n'est pas toujours effectué correctement et des poubelles restent parfois des jours entiers sur la voie publique.

Il est donc important de rappeler à chacun, les règles de vie pour que Mèze reste propre.

Les déchets ménagers et les emballages recyclables doivent être triés et sortis seulement la veille des jours de la collecte.

Des mesures répressives pourront être prises pour les administrés qui ignorent encore la ligne de conduite à tenir.

Rappels des jours de sortie des bacs et des sacs :

- **Collecte en bacs individuels pour Mèze Est** : bac marron (ordures ménagères) le dimanche soir et mercredi soir à partir de 20h • bac bleu ou jaune (emballages ménagers recyclables) le jeudi soir à partir de 20h.
- **Collecte en bacs individuels pour Mèze Ouest** : bac marron (ordures ménagères) : le lundi soir et jeudi soir à partir de 20h, bac bleu ou jaunes (emballages ménagers recyclables) : le mercredi soir à partir de 20h.
- **Collecte en sacs dans le centre ancien** : les sacs jaunes et noirs doivent être accrochés à 1,5 mètre minimum du sol et après 20h, sacs noirs les dimanche soir, mardi soir, jeudi soir et vendredi soir dès 20h, sacs jaunes le lundi soir dès 20h.

Pour toute demande de sacs et crochets ainsi que pour tout renseignement complémentaire, contacter la cellule des ambassadeurs du tri au numéro vert 0 800 801 803 (appel gratuit)

JUIN

Naissances

Mathéo ASTIER, Aliyah BENDRIA ROUSSEAU, Roxy ARNAUD SEGURA

Mariages

Omar AMOUZOU et Naoual EL ABADI, Geoffrey CORELLA et Audrey DEBA-REIX, Renaud HERRERA et Christelle MARTINEZ, Yannick PRIVAT et Sabrina DHUIEGE, Eric SACASES et Sophie BALLESTEROS, Yoann SEVENNEC et Emilie VALERO, Richard FOURMAUX et Elodie REQUENA, Frédéric CAS- TANO et Margaux BERNARD, Thierry BESSIER et Daniela KASPRAKOVA

Décès

Madeleine RICHARD 90 ans veuve BINOT, Pierre POLESE 75 ans époux MARTIN, Georges BOURGEOIS 80 ans divorcé PLANTIN, Monique MERLY 83

ans veuve REVERTE, Adrien ILARDI 91 ans époux COMBE, Léone GRÉS 84 ans veuve PATTARD, Claudette GO

JUILLET

Naissances

Ulysse HOURDEL, Laura DURIEUX, Tom NICLOUX PRADIÉ, Adriana CORTES, Nathan REPOLE, Ruben DOS SANTOS GASPAR

Mariages

Sophiane CHARABI et Nadia IDOUAKRIM, Franck GARCIA et Gaëlle MEZIERE, Frédéric MORIN et Yuridia DE LOS SANTOS DE LA TORRE, Laurent DUPUY et Nicole LANGLOIS, Cédric ORTIZ et Sabrina LANDEL, Michel GRANET et Nathalie KITIC, Frédéric TURI et Audrey HARLE, Jean-Pierre GASTON et Marie-France GIMENEZ, Cyprien NOURRIT et Julie BESSIER,

Clément BERTERO et Cécile CABRERA

Décès

Guy ORTEGA 58 ans célibataire, Didier DELPORTE 48 ans célibataire, Hammadi JALMAM 68 ans époux EL HISSAOUI, Augusta PONS 85 ans épouse ROUZIERE, Régine VASSAS 83 ans veuve DAUMAS, Paul ARJO 88 ans époux BOUISSET, Emile LASSERRE 81 ans veuf ATTARD, José SANCHEZ 63 ans époux TORRES, Yvette CREUSAT 64 ans épouse PERROTEY, Pierre CAS- TANIER 85 ans époux POLLET, Jean- Claude DOUTRELANT 71 ans époux GHIGLIAZZA, Christian GUEDES 62 ans époux ROUVIERE, Roland VIDAL 46 ans célibataire

AOÛT

Naissances

Fabien PATUEL CASTANDET, Andréas

SUBRA, Rania HALLI, Clément MEY- NARDIE, Bilal OULAD MIMOUNE

Mariages

Jean-François CERAULO et Lorène BODET

Décès

Marguerite TESTE 90 ans veuve DEN- JEAN, Robert CAMBIAIRE 86 ans époux BLANC, Christian GRANIER 70 ans divorcé BACONNAIS, Josette MAUREL 80 ans veuve VIEULES, Blas GARCIA 73 ans époux CHETTIBI, Adrienne PAUL 87 ans épouse MIOT, Jean-Marie BERNAL 71 ans céliba- taire, Armande ALRIC 90 ans veuve MAZET, Edmond ALAUZET 93 ans époux CAROUL

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP SUR 2014

Certains élus de l'opposition ont choisi de placer la campagne des municipales sur le terrain des attaques privées et de la polémique plutôt que sur celui des idées et des propositions pour l'avenir de Mèze et de ses habitants. Il n'échappera à personne que ces attaques portant sur des faits remontant fin 2007 et distillées par voie de presse six ans plus tard, comme par hasard à six mois des élections, ne sont que de grossières manœuvres électoralistes. Aujourd'hui, ceux qui s'adonnent à cet exercice aussi vil que périlleux doivent s'attendre à être poursuivis pour diffamation et dénonciation calomnieuse. Dans une envolée lyrique digne de la comedia del arte, certains élus d'opposition ont annoncé qu'ils ne siègeraient plus au conseil municipal. C'est dire l'intérêt qu'ils portent au devenir de notre ville et de ses habitants. Ceux qui n'ont pas d'autres armes, ceux qui n'ont pas de projet, font du combat politique une entreprise de démolition. Jamais une ville ne sort gagnante de l'utilisation de ces méthodes.

Loin de ces polémiques stériles, nous souhaitons que la campagne électorale retrouve le niveau de débat que les Mézoises et les Mézois sont en droit d'attendre de leurs candidats.

Depuis des années, l'équipe de la majorité municipale mène des efforts considérables pour faire évoluer Mèze, revaloriser et redynamiser tout le centre-ville, offrir aux enfants les meilleures conditions d'éducation, améliorer la qualité des services à la population, préserver notre environnement exceptionnel, notre patrimoine, nos traditions, etc.

L'attention permanente portée sur la maîtrise des coûts de fonctionnement nous a permis de mener à bien toutes ces réalisations et ce, sans augmenter les impôts locaux depuis 10 ans et en diminuant l'endettement !

Nous avons la chance, et c'est bien là l'essentiel, de pouvoir mesurer, au quotidien, la satisfaction des Mézois. Il s'agit, pour nous, du plus bel encouragement à poursuivre notre action.

Nous avons tenu tous nos engagements de 2008. Nous construisons un projet cohérent pour l'avenir de Mèze. Et, parce que qu'au-delà de tout, nous respectons les Mézois, nous choisirons toujours la confrontation des idées plutôt que celle des coups bas.

L'équipe de la majorité municipale



«Au service de tous les Mézois», c'est mon leitmotiv, depuis 11 ans en tant que conseiller municipal... «En mon âme et conscience», c'est un principe lorsque je prends une décision importante... Je crois que c'est justement certains principes qui manquent à la politique actuelle et qui poussent les Français au désamour de leurs élus. Souvent, on m'interpelle en me disant : «vous changerez lorsque vous serez élu»... N'ayez crainte, je resterai toujours moi-même, à votre service, et en toute simplicité.. Gilles PHOCAS, contact@phocas2014.fr



G. Leclère



Incredable

A Mèze : Terrain viabilisé constructible à 30 euros du m2....(malheureusement, un seul lot...)



S. Granier

Lorsqu'il y a quelques jours mon ancien adjoint Gilles Phocas est venu chez moi m'apprendre qu'il avait déposé une plainte au Procureur de la République contre le maire pour une histoire de terrain, j'étais loin d'imaginer l'ampleur et la gravité de cette affaire. Néanmoins, connaissant parfaitement le sérieux des dossiers préparés par G.Phocas, qui fut, rappelons-le, à mes côtés aux municipales de 2003 où je fis 47% contre Fricou.



M. Maurin

C'est pourquoi, n'étant ni juriste ni enclin à condamner sans preuve, il m'a semblé important qu'en début du dernier conseil municipal j'interroge le maire pour clarifier en partie ces faits paraissant si invraisemblables... Et pourtant...

Les médias locaux ont relaté très correctement mes propos. Les voici : «... Monsieur Le Maire, avez-vous, les yeux dans les yeux, oui ou non, acquis ce terrain constructible viabilisé au prix de 30€ le m2 ?

Réponse de Henry FRICOU «oui».

«Par conséquent, Monsieur le Maire, je considère que vous n'avez plus la légitimité pour continuer à présider ce conseil municipal et je vous demande de laisser la place à l'un de vos adjoints, Monsieur BAEZA, Madame LOURDOU, ou Monsieur OLOMBEL...»

«Je quitte donc ce conseil municipal où je ne siégerai plus tant que vous serez maire.. Et je vous rappelle vos propos de 2007, en conseil municipal où vous regrettiez à l'époque que le prix des terrains constructibles soit à plus de 300€ le m2, ce qui était un problème pour l'accession des jeunes Mézois à la propriété.

Vous devriez présenter des excuses à la population»



R. Guibert

N'étant pas candidat aux prochaines élections municipales je me permet de rappeler ce que je crois :

«l'avenir de notre jolie cité ne sera pas dans une liste de gauche ou de droite, mais dans une liste pluri-politique animée de bon sens et d'engagements désintéressés.»

Gwénaél LECLERE
Responsable groupe d'opposition

Une image Une histoire

par Alain Cambon

Raymonde Vidal (1919-2013)

Poétesse mézoise



Raymonde Vidal née Gout, vit le jour à Mèze en 1919. Elle restera attachée à ses racines et à sa terre natale durant toute son existence. Orpheline de père à l'âge de sept ans elle perdait sa mère l'année de ses vingt ans. Fille unique, elle épouse en 1941 Félix Vidal, plus connu par son surnom « Poulet », issu d'une vieille famille mézoise de pêcheurs. Avec lui, elle aura deux enfants, Marie-Josée et Danielle qui vivent à Mèze.

N'ayant pas eu la chance d'être scolarisée régulièrement, c'est en autodidacte qu'elle consacre ses moments de loisirs à la poésie et à la langue française. Auteur de plus d'une centaine d'ouvrages, amoureuse de notre charmante cité, elle se souvient et raconte avec une pointe de nostalgie et beaucoup d'humour la vie de nos ancêtres.

Raymonde Vidal avait l'art d'évoquer des images, de suggérer des sensations. Animatrice, boute-en-train au club du troisième âge « la joie de vivre », elle nous a quittés le 16 avril 2013 à l'âge de 94 ans.

Parmi ses œuvres, découvrons ci-dessous « Le Passé de Mèze » écrit sur l'air de « La Bohème » chanson de Charles Aznavour et Jacques Planté.

Le passé de Mèze (sur l'air de la Bohème)

1^{er} couplet
Je me souviens d'un temps
Que les trois fois vingt ans
Vous allez reconnaître
À MÈZE, en ce temps-là
On ne possédait pas
De confort, la Tinette
Passait, tous les matins
Cette odeur de jasmin
Le bruit de la clochette
Ça vous avertissait
Qu'il fallait balancer
Le seau que vous pensez

1^{er} refrain
Ah ! ce MÈZE (bis)
Ce paradis de nos vingt ans
Ah ! CE MÈZE (bis)
Et nous l'aimions bien cependant !

2^e couplet
C'est avec quelques sous
Qu'on aller chercher
Chez Cazaux du pétrole
Lazari annonçait
Du poisson au marché
Adieu, ces années folles
Et le pain de Lacroix
Avec du Chocolat
Pour aller à l'école
On se croyait gâtés
D'avoir ça pour goûter
Jamais on rouspétait.

2^e refrain
Ah ! ce MÈZE (bis)
Bien sûr, tout ça n'existe plus
Ah ! ce MÈZE (bis)
Des gâteries y en a bien plus

3^e couplet
Et ces cris de la rue
Que vous n'entendez plus
Brilho ! la sardo (1) brilho
Il y avait le martelet
Et « Poulet » qui chantait
La sérénade aux filles
Pour aller se baigner
On s'en aller à pied
En bande à la coquille (2)
Ces choses on ne voit plus
Les blanquettes (3) touffues
Ont toutes disparu

3^e refrain
Ah ! ce MÈZE (bis)
Mon village au bord de l'étang
Ah ! ce MÈZE (bis)
Je t'aimerai toujours autant

4^e couplet
Si les soirs de juillet
Par hasard vous alliez
Voir les quartiers de MÈZE
Vous ne reverrez plus
Assises au coin des rues
Sur des pliants, des chaises
Les gens tout comme avant
Au temps de nos vingt ans
Car ne vous en déplaie
Télé et vidéo
Et le bruit des motos
Tout ça nous rend dingos

4^e refrain
Ah ! ce MÈZE (bis)
C'est là que nous nous retrouvons
Ah ! ce MÈZE (bis)
Et c'est là que nous vieillirons.
Raymonde Vidal



1950, rue de la Tuilerie, après une journée bien remplie, assise sur leur chaise devant le pas de la porte, les voisines papotent à leur aise avant de se coucher.



Dans les années 50, la « tinette », mise en service en 1895 par Paulin Arnaud, maire de Mèze et utilisée jusqu'en 1963, date à laquelle la ville est équipée du « tout à l'égout ».

Fête de Mèze

Immense succès populaire pour la Fête de Mèze !
Jamais, de mémoire de Mézois, les festivités du mois d'août n'avaient attiré autant de monde...

Thomas, un
jeune Palois
vainqueur du
Capelet.



Les Zombi Girls et les Po'Thau, stars
incontestées de la course de rame.



Plus belle la vie

À l'occasion de la Fête de Mèze, Jean-François Malet
et Michel Cordes, acteurs de la célèbre série *Plus belle
la vie*, ont reçu la médaille d'honneur de la Ville des
mains du maire.



Les lauréats du concours fleuri 2013

Les premiers prix du 2^e concours fleuri de la Ville de Mèze
ont été attribués à Jeannine Perrennes (catégorie maison
avec jardin), Yvonne Subra (catégorie balcon ou façade),
Michèle Robert (catégorie plus belle plante) et Lois Gres
(coup de cœur du jury).

Deux centenaires honorés

Deux Mézois, Carmen Quesada, 102 ans et Frédéric Terol, 100 ans ont été mis à l'honneur cet été. La doyenne de la ville a reçu le mardi 6 août chez elle un beau bouquet de fleurs des mains du premier magistrat. Le tout jeune centenaire s'est vu, quant à lui, décerner le 16 août dernier la médaille de la Ville au Clos du moulin, où il réside depuis huit ans, entouré des siens.



Joli succès populaire pour le Festival de Thau 2013



Record d'affluence sur l'esplanade pour l'édition 2013 de la danse du Chevalot et la mort du Bœuf.



Plus de 2000 amateurs de coquillages rassemblés à l'occasion de la 23^e Fête de l'Huître.



Le temps capricieux n'a pas eu raison de l'enthousiasme des participants venus en masse choisir leur activité à l'occasion de la Fête des associations.



Un événement incontournable des traditions mézoises : la fête de la Saint-Pierre.



Ambiance festive dans le parc du château à l'occasion du repas des anciens de la fête de Mèze.



Championnats d'Europe d'iaido 2013 Mèze, le défi Européen !

Du 31 octobre au 3 novembre, la ville de Mèze a accueilli les 20^e championnats d'Europe d'iaido organisés par le comité national de kendo et des disciplines rattachées.

Cet événement européen s'est déroulé dans la salle Bernard Jeu, régulièrement utilisée par la Ligue de Judo du Languedoc-Roussillon.

Une vingtaine de nations pour environ 200 compétiteurs étaient représentées. Durant 4 jours, le public a pu découvrir cet art martial japonais développé à partir du XVI^e siècle, qui utilise une arme renommée, le mytique Katana.

Site officiel : <http://www.eic2013.fr>

Handi'Thau 2013

Permettre au public en situation de handicap de découvrir les activités nautiques. C'est l'objectif des journées Handi'Thau organisées, chaque année en fin d'été, par le Comité Handisport de l'Hérault.

Le Yacht Club de Mèze, qui possède déjà une solide expérience dans le domaine du handivoile, a de nouveau accueilli cette manifestation qui s'est déroulée du 12 au 14 septembre.

Cette 6^e édition a rassemblé une quarantaine de participants présentant divers types et divers degrés de handicaps physiques. Chacun, en fonction de ses possibilités et de ses goûts a pu essayer les nombreuses activités proposées sur la base nautique du Taurus, à savoir la voile légère, le voilier habitable, le kayak de mer, la plongée avec odysée plongée, la pêche à la ligne et le simulateur d'aviron avec le Comité Départemental d'Aviron.

Pour clore les journées Handi Thau 2013, les participants ont mis à profit leurs acquis sur l'ensemble des disciplines proposées en



Les activités nautiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

s'affrontant amicalement lors du trophée Pierre-Luc Blanc (en hommage au conseiller technique régional de la FFV décédé cet été).

Comme tient à le souligner Stéphane Janneau, président du Comité Handisport de l'Hérault, «cette manifestation est importante car elle montre aux publics en situation de handicap que la plupart des activités nautiques leur sont accessibles. Il faut, cette année encore saluer le soutien de la Ville de Mèze et du Yacht Club de Mèze qui sont toujours mobilisés pour nous accueillir dans les meilleures conditions.»

Agenda novembre décembre janvier

NOVEMBRE

- **Mardi 5 conférence** de Joseph Colmou «Gatsby le Magnifique, l'Amérique rugissante des années folles de 1920» à 17h à la bibliothèque municipale.
- **Judi 7 Ciné-crèche** Projection du film d'animation «Qui voilà?» (2-3 ans) à 9h30 au cinéma municipal Le Taurus.
- **Mercredi 6 et jeudi 7** tournoi en salle **Tambourin** dès 20h au gymnase Gérard Rigal.
- **Du vendredi 8 au dimanche 10 badminton sport adapté**, championnat de France dès 8h30 à la salle Bernard Jeu.
- **Samedi 9 Ciné-pitchoun** Projection du film d'animation «Qui voilà?» (2-3 ans)

avec goûter et atelier créatif à 15h30 au cinéma municipal Le Taurus.

- **Dimanche 10** match de **FC Mèze/Montblanc** à 15h au stade du Sesquier.
- **Mardi 12** La **rentrée littéraire des romans policiers** présentée par Jérôme Dejean à 17h à la bibliothèque municipale.
- **Mercredi 13** Tournoi en salle **Tambourin** dès 21h au gymnase Gérard Rigal.
- **Judi 14** Tournoi en salle **Tambourin** dès 20h au gymnase Gérard Rigal.
- **Vendredi 15** **Les Automnales du Festival de Thau** Apéro Jazz avec BojazZ en concert à 19h au chai du château de Girard.

Show de Catch à 20h au gymnase Gérard Rigal.

- **Samedi 16 tennis de table** critérium individuel départemental dès 13h à la salle Bernard Jeu.
- **Dimanche 17 tennis de table** critérium individuel régional dès 8h à la salle Bernard Jeu.
- **Mardi 19 Ciné-gourmand** autour du film «La vie domestique» avec une collation offerte à 15h au cinéma municipal Le Taurus.
- **Mercredi 20** Tournoi en salle **Tambourin** dès 21h au gymnase Gérard Rigal.
- **Judi 21 rencontre philosophique** avec Michel Negrell, **Disputes** et

- controverses «Entre Montaigne et les Thomistes, la terre ou le ciel, la vie ou la règle»** à 18h30 au château de Girard.
- **Samedi 23 tennis de table** championnat jeunes dès 13h à la salle Bernard Jeu.
 - **Dimanche 24 tennis de table** critérium individuel régional dès 8h à la salle Bernard Jeu. Match de football Stade Mézois/Puissalicon Magalas à 15h au stade du Sesquier.
 - **Lundi 25 Connaissance du monde**, projection d'un documentaire et conférence «**Népal - Mustang, royaumes perdus de l'Himalaya**» de Laurent Granier à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.
 - **Mardi 26 lecture** «**La vie matérielle**» et «**Les yeux verts**» de Marguerite Duras à 18h à la bibliothèque municipale.
 - **Mercredi 27** Tournoi en salle **Tambourin** dès 21h au gymnase Gérard Rigal.
 - **Jeudi 28** Tournoi en salle **Tambourin** dès 20h au gymnase Gérard Rigal.
 - **Samedi 30 judo** Grand Prix qualificatif junior masculin dès 8h à la salle Bernard Jeu.

DÉCEMBRE

- **Dimanche 1 judo** Grand Prix animation ceinture de couleurs dès 8h à la salle Bernard Jeu.
- **Match de football FC Mèze/Mauguio Cannon** à 15h au stade du Sesquier.
- **Mercredi 4 conte** «**Le bouquet de Noël**» de Stéphanie Rondot à 15h à la bibliothèque municipale. Tournoi en

- salle Tambourin dès 21h au gymnase Gérard Rigal.
- **Samedi 7 et dimanche 8 tennis de table** critérium individuel national à la salle Bernard Jeu.
 - **Dimanche 8 marché de Noël**, stands de produits régionaux et **animation musicale** toute la journée place des Mico couliers et chai du château de Girard.
 - **Mercredi 11 et Jeudi 12** Tournoi en salle **Tambourin** dès 20h Gymnase Gérard Rigal.
 - **Samedi 14 concert des élèves de l'école municipale** de musique «**Contes et légendes**» à 18h au gymnase Gérard Rigal.
 - **Tennis de table** championnat jeunes dès 13h30 à la salle Bernard Jeu.
 - **Dimanche 15 tennis de table** championnat par équipes dès 8h à la salle Bernard Jeu. Badminton journée interclubs à la salle Bernard Jeu.
 - **Lundi 16 Connaissance du monde**, projection d'un documentaire et conférence «**La Bretagne, par le sentier des douaniers**» de Jérôme Delcourt à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.
 - **Mardi 17 soirée chants traditionnels et contes** «**Passion chocolat**» de Mathilde Delabeyre à 18h à la bibliothèque municipale.
 - **Mercredi 18** Tournoi en salle **Tambourin** dès 21h au gymnase Gérard Rigal.
 - **Vendredi 20 Gala de Noël GRS** au gymnase Gérard Rigal.
 - **Jeudi 19 rencontre philosophique**

avec Michel Negrell, **Disputes et controverses «Entre Descartes et Spinoza, il y a liberté et "liberté"»** à 18h30 au château de Girard.

- **Dimanche 22 match de football FC Mèze/Cers** à 15h au stade du Sesquier.
- **Mardi 31 Repas Saint-Sylvestre et nuit dansante** avec l'orchestre «Jo Bernard» au foyer municipal. **Réservations au château de Girard 04 99 02 22 01.**

JANVIER

- **Vendredi 10 Cérémonie des Vœux du Maire** à la population à 18h30 à la salle Bernard Jeu.
- **Jeudi 16 Rencontre philosophique** avec Michel Negrell : «**Entre Diderot et Rousseau. Confiance ou méfiance en l'humain**» à 18h30 au château de Girard. Entrée libre.
- **Les 18 et 19 «Mèze fête ses vignerons pour la Saint Vincent»** - Cave Coopérative
- **Samedi 18 Soirée vigneronne** dès 18h restauration sur place 10€/6€. Concert des Madeleines à 21h.
- **Dimanche 19** dès 11h, tout public. Entrée libre.
- **Lundi 27 Conférence Connaissance du Monde**, «**La Route 66 de Chicago à Los Angeles**» par Marc Poirel à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.

Mèze fête ses vignerons

Déjà la 6^e édition de la Fête des vignerons de Mèze organisée par la Ville pour mettre en exergue ce métier passion. Tous les amateurs de vins ou simplement bons vivants sont invités à venir goûter et apprécier le travail des producteurs locaux, à écouter les conférences sur l'histoire du vin et à partager des moments et festifs.

La soirée du samedi 18 janvier sera lancée, en musique, par «Les Madeleines». Un groupe plutôt résolument acoustique puis du chant qui n'hésite pas à sauter d'un continent à l'autre. La programmation du dimanche 19 est en cours.

Les séances de dégustation de vin sont proposées par les domaines de *Creyssels, Font-Mars, La Croix Gratiot, Les Yeuses, Le Mas Saint Laurent, Morin-Langaran, Saint-André* et par la *Cave coopérative de Pomérols - Mèze - Castelnau de Guers*.



Samedi 18 et dimanche 19 janvier dans l'ancienne cave coopérative. Billetterie des spectacles et inscriptions aux ateliers au 04 99 02 22 01 ou au service culturel, château de Girard. Renseignements: auprès du service culturel 04 99 04 02 05. Mail: spectacles@ville-meze.fr

Les Automnales du Festival de Thau

2^e édition

12, 15 et 16 novembre

Cette année, les Automnales du Festival de Thau vont explorer l'univers des ostréicultrices. Dans une démarche de valorisation des savoir-faire locaux l'événement se fait aussi l'écho d'initiatives d'acteurs de son territoire. Conviviales et sincères, les Automnales sont multidisciplinaires et vont irriguer trois communes du nord de l'étang de Thau : Loupian, Mèze et Bouzigues.



Rencontres philosophiques

Disputez-vous avec Michel Negrell

La nouvelle saison philosophique est marquée par une innovation. Traditionnellement la philosophie s'expose à l'oral de manière magistrale. Cette année, chaque rencontre philosophique prendra la forme d'une controverse. Pendant une heure, tous les 3^{es} jeudis de chaque mois, de septembre à juin, Michel Negrell animera « une dispute philosophique » entre deux protagonistes. Il sera demandé au public de poursuivre « la querelle ».

AU PROGRAMME

- 21 novembre « Montaigne et les thomistes. La terre ou le ciel? La vie ou la règle? »
- 19 décembre « Entre Descartes et Spinoza. Il y a liberté et liberté »
- 16 janvier 2014 « Entre Diderot et Rousseau. Confiance ou méfiance en l'humain »
- 20 février « Entre Nietzsche et Nietzsche. Chameau, lion, ou enfant »
- 20 mars « Entre Marx et Bakounine. La pratique organisée ou spontanée du politique »
- 17 avril « Entre Camus et Sartre. Révolte ou révolution »
- 15 mai « Entre Françoise Héritier et Christine Delphy. Hommes et femmes »
- 19 juin « Entre Françoise Dolto et Frédéric Lordon. Le désir, au régime de l'émancipation ou au régime de la servitude »

À 18h30 au château de Girard.
Entrée libre.

AU PROGRAMME

Mardi 12 novembre
à LOUPIAN
Projection du film « Sylvie Crossman, créer, résister »
18h à la médiathèque municipale de Loupian en présence de Sylvie Crossman (dans le cadre du Mois du film documentaire). Entrée libre.

Vendredi 15 novembre
à MÈZE
Apéro jazz: BojazZ en concert
19h00. Chai du château de Girard, entrée 3 euros
Bar et petite restauration de nos producteurs locaux sur place.

Samedi 16 novembre
à BOUZIGUES
Lecture de paysage
« territoire de Thau et ostréiculture »
14h. Départ Musée de l'étang de Thau, sur inscription, places limitées
participation consciente (libre). Proposée par les Amis du Musée de l'étang de Thau.

Expositions photographiques de Sylvie Goussopoulos, visites commentées par la photographe.
Expositions « Femmes d'étang » et « Femmes de la mer de Chine »
16h. Musée de l'étang de Thau.

Atelier du goût: huître et glace, l'alliance créative!
18h30 à l'espace Fringadelle sur inscription, places limitées
participation consciente (libre).



Montaigne

Expositions

Jusqu'au 29 novembre

Carreaux de faïence au château de Girard.

Du 12 au 30 novembre

Expo photographique collective « Regards » à la bibliothèque municipale.

Du 3 au 20 décembre

« Passion chocolat », exposition prêtée par la médiathèque départementale, à la bibliothèque municipale.

Chaque samedi (hors vacances scolaires) de 10h30 à 12h espace ludothèque ouvert à tous dès 6 ans.

Du 13 décembre au 25 janvier

Exposition de pastels de Marguerite Labit.

Renseignements à la bibliothèque municipale :

➔ 04 67 43 71 84



mèze votre journal en ligne : www.ville-meze.fr